



## Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de

### L'ASSOCIATION DES PARTENAIRES DE TEMPS PARTAGÉ À LA VOLIÈRE DU MONT-TREMBLANT INC.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue par visioconférence sur ZOOM le 20 octobre 2024 à 13h30

**Présences :** Roger Dandurand, Jean Plante, Diane Renaud, Jean-Claude Blanchette, Denise Campeault, Diane Fortin, Pierre Brochu, Francine Palin, Claudette Bouliane, Louis Delisle, Pierre Daigneault, Alain Royal, Léo Turcotte, Jacques Dumais, Alain Tessier, Denise Tessier, Stéphane Bouthillier, Daniel Tanguay représentant Michele Hebert et Donald Goulet, Frédérique Groleau, Lise Piché, Céline Roy, Ian Gemmell, Robert Perron, Jean-Louis Lacasse, Jean Laflamme, Liliane Pilon, Bernard Chiasson, Nadia Bergeron, Denis Harpin, Joceline Mattioli, Mélina Leduc, Gabriel Pamphile, Claudette De Blois, Simon De Blois, Régis Blais, Nicole Trudeau, Alfred Lacasse, Jean-François Dubé, Jocelyne Dubois et du Club Privilège : Bernard Batista, Karl-Éric Batista et Jean-Bernard Batista se sont joints à l'assemblée virtuelle.

#### 1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Madame Jocelyne Dubois, ouvre officiellement la 27e Assemblée générale annuelle de l'Association des Partenaires de Temps Partagé à la Volière du Mont-Tremblant. Cette rencontre se tient en visioconférence sur la plateforme ZOOM, le 20 octobre 2024, à 13h35. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents et remercie chacun pour leur implication.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Jocelyne Dubois informe les membres qu'une modification à l'ordre du jour a été communiquée par courriel : le point 4, originellement consacré au rapport d'activités, devient le rapport du gestionnaire. Le rapport d'activités est décalé au point 5, et les points suivants sont ajustés en conséquence. Joceline Mattioli propose l'adoption de l'ordre du jour amendé, appuyée par Nicole Trudeau. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2023

Jocelyne Dubois suggère de ne pas lire le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2023, une copie ayant déjà été remise aux membres. Joceline Mattioli en propose l'adoption, appuyée par Léo Turcotte. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### 4. Rapport du Gestionnaire

M. Bernard Batista invite Karl-Éric Batista à présenter la liste des travaux et changements réalisés durant l'année écoulée.

- Embauche d'un consultant en solutions d'affaires et marketing numérique

- Intégration d'un nouveau système de distribution et de connexion web
- Migration vers un nouveau système de gestion des membres et des réservations en ligne
- Installation d'une nouvelle pancarte d'accueil avec un logo moderne, approuvé par la Ville
- Mise en place d'une infrastructure internet à fibre optique dédiée
- Évaluation de soumissions pour l'amélioration de l'infrastructure réseau, afin d'accroître performance et sécurité, en conformité avec la loi 25
- Rénovation complète de la buanderie pour optimiser le processus de lavage
- Soumission pour l'acquisition d'une calandre pour augmenter l'efficacité du système de buanderie
- Soumission pour une nouvelle machine à laver plus performante pour notre buanderie
- Rénovation intérieure des condos du Sitelle
- Réparation majeure de plomberie pour les bâtiments Sitelle et Colibri (projet en cours)
- Réparation du système d'égouts primaires du Colibri et Sitelle, jugé critique
- Remplacement de thermos de fenêtres, manivelles et mécanismes, matelas, mobilier, électroménagers, peinture et chauffe-eaux dans plusieurs unités, (opérations récurrentes)

À la suite de cette présentation, plusieurs questions ont été soulevées par les membres.

- Demande de chaises supplémentaires dans les salons des unités (Ian Gemmel). CP demande d'envoyer une lettre ou un courriel à cet effet
- Gestion des odeurs d'égouts au Sitelle, problème désormais résolu (Louis Delisle). Club Privilège et la Ville de Mont-Tremblant ont chacun réalisé les travaux qui leur incombaient
- Possibilité d'agrandir le stationnement, difficilement réalisable actuellement. (Stéphane Bouthillier)
- Manque d'espaces pour personnes handicapées, difficulté pour Club Privilège d'assurer le respect de ces espaces (Léo Turcotte)
- Signalement de dégâts d'eau dans la salle de bain du Bruant 4A-4B, prise en charge par le service d'entretien (Céline Roy)
- Répartition des frais de rénovation entre les membres : tous les membres, et pas uniquement ceux de la Volière, participent via les frais d'entretien (Jacques Dumais).
- Délais dans le remplacement de fenêtres et moustiquaires en raison de problèmes d'approvisionnement (Pierre Brochu)
- Accès difficile au Jaseur 3 à cause du stationnement, proposition d'installation de cartes ou de cônes orange. (Lise Piché)
- Chaise berçante brisée dans l'unité Jaseur 3, à remplacer en 2025. (Lise Piché) CP en prend note.
- Entretien des espaces communs, nettoyage des corridors et des aires extérieures effectué selon un calendrier établi ; possibilité d'ajuster au besoin. Suggestion d'ajouter de l'éclairage dans certaines zones pour améliorer la sécurité le soir.
- Problème récurrent de stationnement, suggestion d'ajouter des panneaux dissuasifs (Daniel Tanguay).
- Frais de 150 \$ pour absence lors de la semaine réservée, possibilité de mise en banque ou échange de la semaine (Mme Bouliane). CP répond qu'il y a deux options offertes à tous, mettre sa semaine en banque ou en faire l'échange.

## 5. Rapport d'activités

Mot de la Présidente

Jocelyne Dubois remercie les gestionnaires pour la précision de leur rapport et leur disponibilité à répondre aux questions des membres. Elle encourage les membres à transmettre leurs doléances à l'Association pour suivi, via l'adresse courriel ou le site web:

<https://partenairesvolieredumonttremblant.org>, rubrique Infos aux Membres.

Elle rappelle que, depuis l'entrée en vigueur de la loi 178 sur la protection du consommateur (1er octobre 2018), Club Privilège n'effectue plus de vente de Temps Partagé au Québec, mais propose désormais la location à court terme. Elle précise que cette activité ne porte pas préjudice aux propriétaires de Temps Partagé, qui conservent la priorité sur les réservations. Le système informatique, actuellement en transformation, doit permettre une meilleure synchronisation des réservations et présence sur les principales plateformes de location.

Jocelyne Dubois exprime également sa gratitude envers les membres du conseil d'administration : Nicole Paquette O'Gallagher, Alfred Lacasse, Jean-François Dubé et Mélissa Leduc, pour leur engagement et leur contribution à la gestion de l'Association.

## **6. Affaires générales**

La parole est donnée à Mélissa Leduc qui présente le projet de sondage visant à valider la mission de l'Association. Ce sondage, portant sur les attentes et la vision des membres sera envoyé en janvier, avec une réponse attendue pour mars.

Questions posées :

- Daniel Tanguay interroge sur le nombre de membres de l'Association. Jocelyne Dubois explique que le nombre a diminué de plus de 600 à 300 en raison des modalités d'adhésion et de la non-inclusion des nouveaux acquéreurs depuis le changement de gestionnaire.
- Nicole Trudeau remercie le conseil et s'interroge sur la possibilité que Club Privilège loue les semaines des membres. Jocelyne Dubois précise que ce n'est pas envisageable actuellement, mais que les membres peuvent louer par eux-mêmes.
- Stéphane Bouthillier s'inquiète de la destination future des contributions. Les cotisations de 15\$ profitent directement aux membres, moins 2\$ de frais de gestion de gestion, totalisant environ 32,000\$. L'évolution du membership invite à la réflexion.
- Jean-Louis Lacasse souhaite des précisions sur le fonctionnement du sondage et sur l'évolution des frais. Jocelyne Dubois rappelle que les augmentations sont limitées par l'indice des prix à la consommation (IPC) + 3%.
- Il est précisé que l'ajout de climatisation n'est pas possible pour des raisons électriques, priorité étant donnée à la modernisation du système informatique pour soutenir la location court terme.

## **7. Finances**

### **Présentation du rapport financier**

Alfred Lacasse présente et explique les états financiers. Jocelyne Dubois précise que les frais de cotisation sont perçus par Club Privilège via les factures de frais d'entretien, avec 2\$ de frais de gestion. Un rapport détaillé est fourni deux fois par an au Conseil d'Administration.

### **Rapport des inspecteurs de comptes pour 2023-2024**

Jean Laflamme présente la lettre des deux inspecteurs de compte, lui-même et Diane Renaud, qui se déclarent satisfaits des états financiers et des pièces justificatives.

### **Adoption du rapport financier**

L'adoption du rapport financier est proposée par Joceline Mattioli, appuyée par Frédérique Groleau.

**Nomination des inspecteurs de comptes pour 2024-2025**

Jocelyne Dubois propose la reconduction de Jean Laflamme et Diane Renaud, appuyée par Jean-Claude Blanchette. Les deux acceptent le mandat.

**8. Divers**

Aucun nouvel élément n'est abordé sous ce point.

**9. Élection des administrateurs**

Deux postes sont à pourvoir. Aucune nouvelle candidature n'ayant été reçue, Nicole Paquette O'Gallagher et Mélissa Leduc acceptent de renouveler leur mandat pour deux ans. Jocelyne Dubois invite les membres à s'impliquer au sein du conseil d'administration.

**10. Suspension de l'Assemblée**

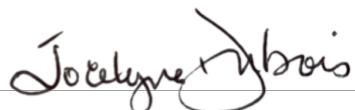
La suspension de l'assemblée n'a pas lieu, l'attribution des postes des officiers devant être discutée lors du prochain conseil d'administration.

**11. Présentation du nouveau conseil et des officiers**

Aucune présentation n'étant nécessaire, les mandats étant reconduits.

**12. Clôture de l'Assemblée**

Jocelyne Dubois propose la clôture de l'Assemblée à 15h10, appuyée par Jean-François Dubé.



Président



Secrétaire